

n'importe quel point du globe. Je dirai aux honorables députés de Dufferin-Simcoe et de Broadview que l'Empire ne sera pas en danger même si les gens de ce pays répondent "non" à cette question. La guerre se poursuivra quand même. Avec le service obligatoire, les résultats ne seront pas aussi bons qu'ils le sont aujourd'hui. C'est ainsi que j'envisage la question.

M. le PRÉSIDENT: Je le regrette, mais je ne puis permettre à l'honorable député de continuer.

M. DUPUIS: Je termine, monsieur le président.

M. le PRÉSIDENT: L'honorable député a parlé trop longtemps déjà. On ne peut faire observer le Règlement si les honorables députés ne sont pas prêts à s'y conformer. La Chambre est appelée à se prononcer sur l'amendement.

M. HANSELL: Je n'entame pas une longue dissertation sur ce sujet, mais le premier ministre (M. Mackenzie King) a pris la parole sur mon amendement, et je crois bon d'ajouter quelques mots. J'ai dit hier que j'étais embrouillé relativement à la question, mais je crois qu'il eût valu mieux que le premier ministre ne prît pas la parole. Je comprends moins bien qu'auparavant. Je suis non seulement embrouillé, je suis mystifié, brouillé, stupéfié, ahuri, perplexe et confondu. J'ignore comment expliquer la question maintenant. Je suis tellement embrouillé que je n'entreprendrai pas de répondre au premier ministre.

Le premier ministre a déclaré que l'amendement proposé fera naître des soupçons injustifiés. C'est le terme employé. Je prétends que la question qui apparaît sur le bulletin de vote fera nécessairement naître des soupçons injustifiés. L'amendement éclaircit la situation et les gens pourront savoir exactement sur quoi ils voteront.

Le premier ministre nous a aussi accusés (peut-être ne devrais-je pas m'exprimer ainsi) mais il a dit qu'en discutant cette question plusieurs d'entre nous cherchaient à faire croire qu'elle constitue une ruse ou une fourberie. Monsieur le président, c'est la question telle qu'elle est maintenant libellée qui prête à soupçonner qu'elle renferme quelque ruse. Nous ne le prétendons pas. Nous voulons seulement enlever cette idée de l'esprit des gens en les faisant voter sur une question précise. Le premier ministre nous a parlé longuement et à maintes reprises de se faire relever de tous engagements antérieurs; il l'a répété une bonne douzaine de fois. Pourquoi donc ne pas simplement mettre un point après le mot "engagements" et biffer le reste de la question?

[M. Dupuis.]

Je suis d'avis que le Gouvernement ait les mains libres en temps de guerre sous réserve, bien entendu, du contrôle parlementaire et de la présentation d'une mesure appropriée. Nous ne voulons pas que le Gouvernement ait les mains liées. Nous tenons simplement à éclaircir la question soumise dans le plébiscite.

Je n'ai pas très bien saisi le sens des remarques du premier ministre au sujet de ce qu'il a appelé une mentalité nazie. Je ne parlerai pas de cela maintenant, mais, je lirai les *Débats* demain pour voir au juste ce qu'il a voulu dire. Il m'a regardé quand il a dit cela. J'estime que le premier ministre n'avait aucune raison de faire intervenir une telle chose dans la discussion.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'honorable député se flatte en disant que je le regardais quand j'ai dit cela. Je ne songeais ni à mon honorable ami ni à sa mentalité. Je songeais aux modes de recrutement.

M. HANSELL: Merci. Je ne voyais réellement aucune raison à parler de cela au cours du débat. Je ne veux pas m'attribuer de mérite, mais j'ai deux fils dans le corps d'aviation; je l'ai dit l'autre jour. Je n'ai que trois fils et une lettre m'apprend que le troisième vient de s'enrôler. C'est plus que le premier ministre ne peut dire.

Des VOIX: Aux voix.

M. DIEFENBAKER: Je n'ai pas retenu longuement la Chambre sur cette question et ceux qui réclament le vote voudront peut-être se montrer indulgents envers moi pendant quelques minutes.

Cet après-midi, le premier ministre a servi une remontrance au chef de l'opposition. Faire des personnalités à l'heure actuelle me semble parfaitement inconvenant. Au cours des deux années qu'il a passées à la Chambre, le chef de l'opposition n'a jamais voulu qu'aucun de nous fasse son éloge; il ne le désire pas plus dans le moment. Que le premier ministre sache que les conseils du chef de l'opposition ont servi très efficacement l'effort de guerre canadien et que son patriotisme à collaborer avec le Gouvernement ne s'est jamais démenti. Le temps est venu pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, de rendre témoignage de son mérite.

Le premier ministre a exposé la portée de la question qui sera posée dans le plébiscite. Comme l'a demandé l'honorable député de Weyburn (M. Douglas), quelle est la logique de cette question? Quel est son sens? L'honorable député de Souris (M. Ross) a posé la question suivante au premier ministre: Quand avez-vous pris un engagement envers le peuple du Canada, au cours de la dernière campagne électorale, qui ait établi une distinction entre